

# LE SON DES VENTS



## LA NEWSLETTER

FEVRIER 2021

Une bonne année... ça n'a finalement tenu que 12 jours... et l'actualité nous a déjà rattrapée. Mais Le Son des Vents fait face en essayant de trouver des solutions à chaque nouvelle contrainte.

Vous nous avez élu pour protéger vos intérêts et garantir la bonne exécution des prestations musicales. De nombreux choix ont impactés vos cours, votre quotidien et l'idée que vous vous étiez faite de votre pratique musicale. Le bureau vous remercie pour votre confiance et vous garantit que ces décisions ont été prises dans l'intérêt général sur les thèmes suivants : pédagogie, économie, emploi, sanitaire, réglementation, et plaisir malgré tout.

C'était important pour nous de vous présenter le bilan de l'année écoulée lors de notre assemblée générale. Elle était programmée en novembre, puis en décembre, ne se tiendra pas en janvier et probablement pas de sitôt.



Nous profitons de cette lettre pour diffuser plusieurs points de cette assemblée générale et communiquer sur les actualités et les projets. Un sondage vous est proposé en deuxième page. Un bilan des heures perdues vous informe des volumes horaires à rattraper, en dernière page.

-JOURNAL NUMÉRIQUE-

## HAPPY TOGETHER.

Ce projet est notre fil rouge. Tous les professeurs et leurs élèves ont travaillé leurs partitions, et produit (ou en cours de production) leurs vidéos.

Le couvre-feu de 18h a encore ralenti ce projet et à la demande générale nous décalons, une dernière fois, la date limite de retour des vidéos.

La nouvelle date est le **13 février 2021**.

Conseil pratique : téléchargez la partition avec l'extension .mscz ; ouvrez votre partition avec musescore ; écoutez la mélodie avec un casque, vous pourrez jouer de façon synchronisée. Il ne vous reste plus qu'à enregistrer une vidéo de vous et votre instrument, WhatsApp fonctionne bien. Transférez votre fichier sur le numéro de Thomas au 06 29 94 98 72. D'autres solutions sont possibles, on s'adapte à votre choix.

A ce jour, 24 fichiers ont été transmis, c'est bien mais encore faible pour une belle vidéo.



## REUNION PEDAGOGIQUE BUREAU/PROFESSEURS :

Cette réunion s'est tenue en distanciel le jeudi 21 janvier :

Des échanges très riches se sont tenus autour de l'ordre du jour suivant :

- les heures de rattrapage de novembre décembre, leurs paiements.
- la planification des heures à rattraper
- le nouvel emploi du temps lié au couvre-feu de 18h.
- la représentativité des profs dans les prises de décisions.
- le changement de complémentaire santé.
- Happy together

## POSITION DE L'ECOLE DE MUSIQUE :

1. Toutes les heures non effectuées du fait du confinement et couvre-feu, ni rattrapées, seront remboursées sous forme d'un chèque en juin 2021. Nous invitons les professeurs et les élèves (parents) à noter leurs heures faites et non faites.
2. Les heures de cours à distance du 30 novembre au 14 décembre ne seront pas comptées comme des heures de cours et seront remboursées ou rattrapées.
3. Les pratiques collectives d'instruments sont annulées jusqu'à nouvel ordre.
4. Les cours collectifs de solfège dans la période de couvre-feu sont annulés.
5. Les cours individuels d'instruments sont assurés (5% en visio ; 93% nouveaux horaires ; 2%annulé).

## VOTRE AVIS COMPTE ENORMEMENT – SONDAGE RAPIDE

Vous êtes nombreux à nous avoir répondu, merci !

Nous vous apporterons une synthèse en mars.

**Il reste quelques jours aux retardataires pour renseigner ce questionnaire.**

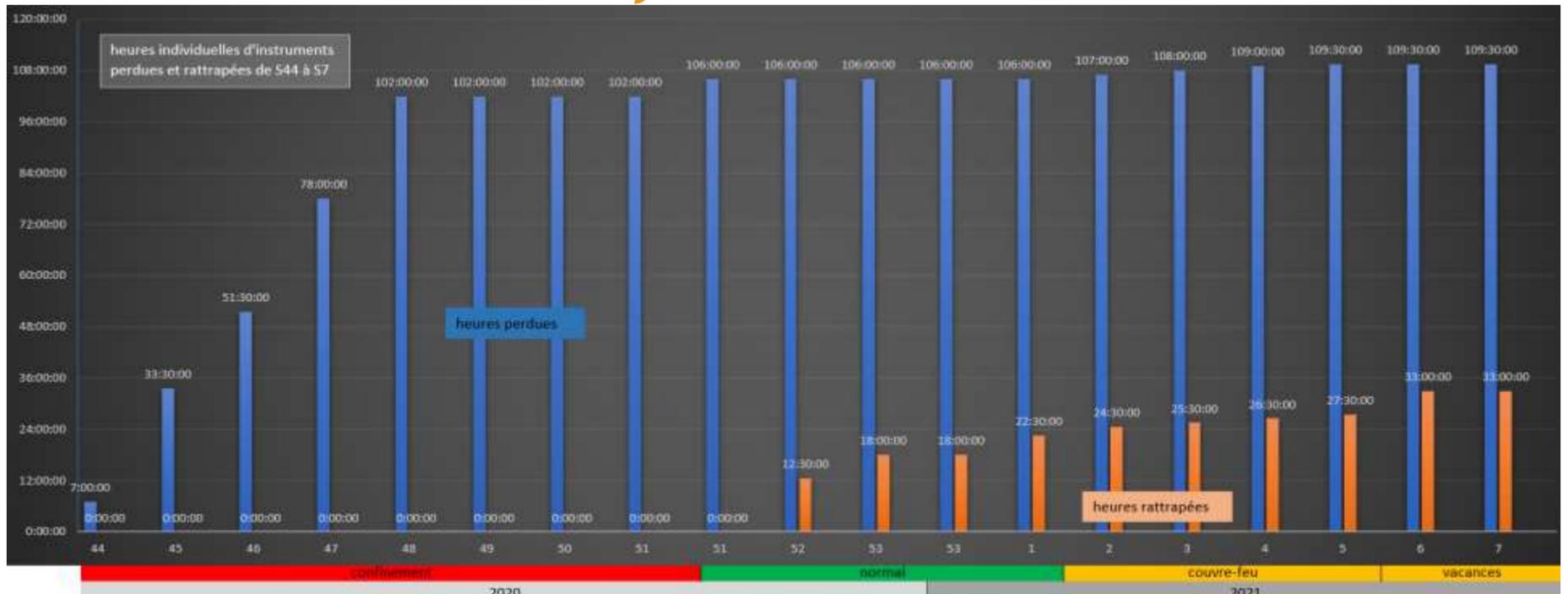
**Et si vous n'avez pas l'accès, prévenez-nous par mail sur ce lien.**



*Cliquez pour  
activer le sondage.*



## BILAN DES HEURES PERDUES DU 30 OCTOBRE 2020 AU 31 JANVIER 2021



(Il y a deux semaines 51 et 53, en raison des changements de statuts en cours de semaine). Graphe mis à jour le 31 janvier 2021.

Ce graphe montre que les professeurs se sont engagés dans le rattrapage des heures dès la levée du confinement. Deux modes de rattrapages ont été validés : l'augmentation de la durée des cours ou la planification de nouveaux cours. A ce jour, 30% des cours ont été rattrapés.

Notons que les cours collectifs de batucada, ensemble guitare, ensemble chant adulte et orchestre sont à l'arrêt depuis le 30 octobre 2020. Ils ne sont toujours pas rattrapables à ce jour (décret) et probablement impossible à rattraper en totalité par manque de temps avant la fin de l'année scolaire (le 3 juillet 2021).

## NOUVEL EMPLOI DU TEMPS



Cet emploi du temps montre que le créneau 18h – 21h représentait 30% du temps total de cours hebdomadaire. Vous avez donc été nombreux à être sollicités pour modifier vos horaires de cours.

93% des élèves qui prenaient leurs cours pendant la période de couvre-feu ont trouvé un nouvel horaire de cours.

**Merci à tous les adhérents et aux professeurs d'avoir joué le jeu ...**